

4 Parcours sur quatre ans de deux cohortes d'élèves entrés en première année primaire ordinaire (P1)

En Fédération Wallonie-Bruxelles, environ 84 % des élèves entrés à six ans en première primaire en 2005-2006 et en 2010-2011 se trouvent trois ans plus tard en quatrième année, et près de 11 % sont inscrits deux ans de suite dans une première, deuxième ou troisième année. Le retard scolaire se développe dès l'entrée dans l'enseignement primaire. Ce phénomène s'observe plus fréquemment chez les élèves entrés à sept ans en primaire. Ceux-ci subissent également une plus forte orientation dans l'enseignement spécialisé.

Cet indicateur présente, sur quatre ans, le parcours scolaire de deux cohortes d'élèves entrés en première année de l'enseignement primaire ordinaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, en 2005-2006 et en 2010-2011. Deux évolutions sont donc analysées dans cet indicateur : celle intra-cohorte, et celle inter-cohortes.

L'entrée en primaire se fait, en général, suite à une ou plusieurs années passées dans l'enseignement maternel. Les écoles ont la possibilité de maintenir un élève dans une année complémentaire, une fois maximum par étape¹. La mise en place de l'année complémentaire ne doit pas nécessairement se situer en fin d'étape. Pendant la première étape (comprenant l'enseignement maternel, la première et la deuxième année primaire), un élève peut donc bénéficier d'une année complémentaire soit en maternelle², soit au terme de la première ou de la deuxième primaire.

Cette mesure doit cependant rester exceptionnelle et ne peut être confondue avec un redoublement³. Un dossier pédagogique doit être constitué et attribué à chaque élève concerné. C'est en accord avec les parents et en fonction de la situation particulière de l'enfant que l'équipe éducative choisit le moment le plus opportun pour décider d'y recourir.

Composition des cohortes d'élèves entrés en 1^{re} primaire, selon l'âge d'entrée (fig. 14.1)

Pour approcher ces parcours, deux cohortes ont été étudiées : elles comprennent les élèves entrés en première primaire une année donnée et ayant fréquenté l'enseignement maternel en Fédération Wallonie-Bruxelles l'année précédente.

Dans la cohorte entrée en P1 en 2005-2006 (47 693 élèves), 94 % ont six ans, 2 % ont cinq ans, 4 % ont sept ans.

Dans la cohorte entrée en P1 en 2010-2011 (49 163 élèves), 96 % ont six ans, 1 % ont cinq ans, 3 % ont sept ans. Cette diminution des effectifs d'élèves de sept ans résulte du maintien moins fréquent des élèves de six ans dans l'enseignement maternel ordinaire.

Évolution des positions scolaires des élèves entrés en 1^{re} primaire, selon leur âge d'entrée (fig. 14.2)

La part des élèves ayant un **parcours à l'heure** (« P1-P2-P3-P4 ») progresse d'une cohorte à l'autre, quelque soit l'âge d'entrée des élèves. Elle est systématiquement plus importante pour les élèves entrés à 5 ans. L'écart entre

les élèves entrés à six ans et à cinq ans augmente dans le temps, d'une cohorte à l'autre : il est de 6 % en 2008-2009 pour les élèves entrés en 2005-2006 et de 9 % en 2013-2014 pour les élèves entrés en 2010-2011. Les élèves entrés à sept ans présentent un parcours « à l'heure » beaucoup moins fréquent dans les deux cohortes. Parmi ces élèves, un sur deux réalise ce parcours scolaire « à l'heure ».

A contrario, les taux des élèves suivant un **parcours avec une année complémentaire** sont systématiquement plus faibles dans la cohorte des élèves entrés en 2010-2011 : 3 % des élèves entrés à cinq ans se trouvent en P3 en 2013-2014 ; c'est le cas de 11 % des élèves entrés à six ans et de 11 % des élèves entrés à sept ans, alors que pour ces derniers, le taux était de 23 % dans la cohorte 2005-2006. Cette diminution peut s'expliquer par le fait que les élèves maintenus en maternelle ne peuvent plus effectuer d'année complémentaire en première ou en deuxième année primaire puisque ces trois années d'études forment la première étape.

Enfin, les **parcours avec une orientation dans l'enseignement spécialisé**⁴ concernent principalement les élèves entrés à sept ans et ce, pour les deux cohortes. On note une intensification de ce phénomène dans le temps. Pour les élèves entrés à sept ans en 2005-2006, 21 % fréquentent l'enseignement spécialisé en 2008-2009. Les élèves entrés à sept ans en 2010-2011 sont quant à eux 31 % dans l'enseignement spécialisé en 2012-2013.

En résumé, pour les deux cohortes, les élèves entrés à cinq ou six ans en première primaire ont des parcours assez semblables, avec un taux de parcours « à l'heure » plus élevé pour les élèves entrés à cinq ans et une fréquentation plus importante d'une année complémentaire pour les élèves entrés à six ans. Quant aux élèves entrés à sept ans en première primaire, dont la part est plus faible dans la seconde cohorte, ils effectuent moins souvent qu'auparavant une année complémentaire. Par contre, ces derniers subissent une orientation très importante dans l'enseignement spécialisé, plus prononcée pour les élèves entrés en première primaire en 2010-2011.

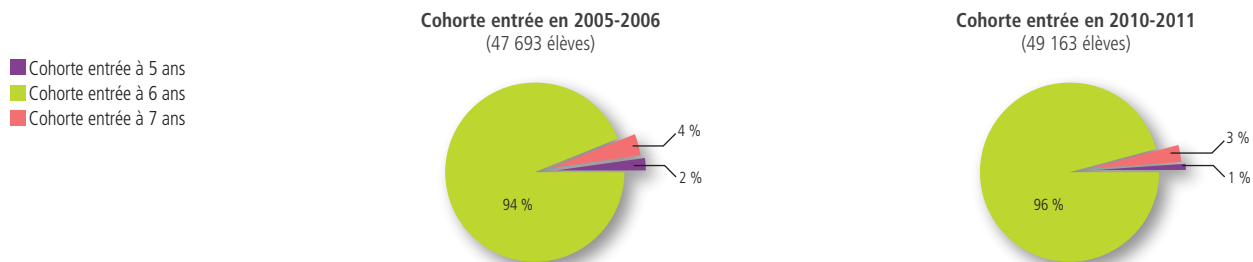
1 L'enseignement fondamental ordinaire se compose de deux étapes : la première comprend l'enseignement maternel, la P1 et la P2 ; la deuxième étape comporte les P3-P4-P5-P6 (voir structures de l'enseignement p.8).

2 Dans ce cas précis, il est nécessaire d'obtenir une dérogation pour maintien en maternelle au cours de la première année de la scolarité obligatoire.

3 L'année complémentaire impose que l'enfant bénéficie d'un traitement pédagogique adapté. Il faut noter toutefois que, dans les statistiques, l'année complémentaire est assimilée à un redoublement.

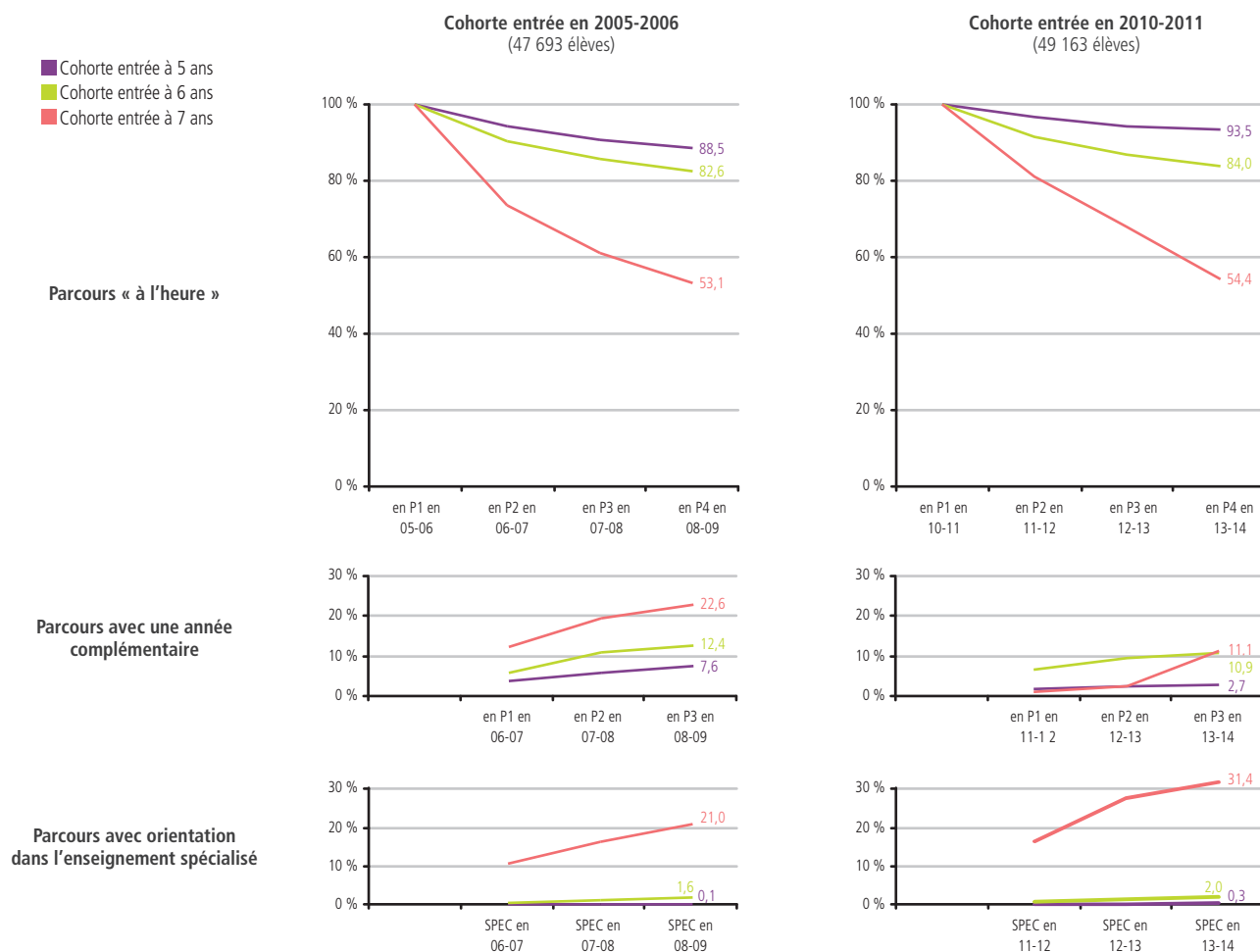
4 Parmi les élèves orientés vers le spécialisé, certains sont en intégration dans l'enseignement ordinaire. Voir l'indicateur 7 (*Publics de l'enseignement spécialisé : types, niveaux et intégration*).

14.1 Composition des cohortes entrées en 1^{re} primaire (P1), selon d'âge d'entrée des élèves



Parmi les 49 163 élèves entrés en P1 en 2010-2011, 96 % ont 6 ans l'année de leur entrée ; ils représentent 94 % de la cohorte entrée en 2005-2006.

14.2 Évolution des positions scolaires des élèves entrés en 1^{re} primaire, selon l'âge d'entrée



Parmi les élèves entrés à 7 ans en P1 en 2010-2011, 31,4 % sont inscrits dans l'enseignement spécialisé en 2013-2014.